

VILLE DE MONTBARD

B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

Tél. 03.80.92.01.34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 18 septembre 2025 par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 24 septembre 2025 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Mireille POIRROTTE, Joël GRAPIN, Patricia PARISSE, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI.

Excusés ayant donné pouvoir : Valérie MONTAGNE à Danielle MATHIOT, Fabien DEBENATH à Marc GALZENATI, Thierry MOUGEOT à Martial VINCENT, Jean-Pierre RIFLER à Laurence PORTE, Béatrice PARISOT à Maryse NADALIN, Céline AUBLIN à Aurélio RIBEIRO, Bruno DIANO à Sylvie GOYARD

Absents : Jordan LE CARO, Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

2025.69 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Montbard Venarey Football

Rapporteur : Abdaka SIRAT

Considérant que la Ville de Montbard participe activement au développement du sport par le biais du budget alloué aux subventions de fonctionnement des associations sportives.

Considérant qu'il est proposé une subvention exceptionnelle au club Montbard Venarey Football (MVF) pour l'organisation de la rencontre de football entre le DFCO et Fleury 91. Cette rencontre a eu lieu le 18 juillet dernier sur le stade municipal dans le cadre de la préparation à la saison de National 1.

Considérant que via cette opération, MVF avec le support de la Ville de Montbard a contribué à la promotion du sport en général, du football en particulier avec ce match en point d'orgue mais aussi par une journée d'animations auprès des jeunes avec le centre de loisirs municipal et l'organisation d'un moment de convivialité lors du match.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **attribue** une subvention exceptionnelle de 400€ au club Montbard Venarey Football pour l'année 2025.